

# LE PRÊT PARTICIPATIF

## DU FONDS « UNE RIVIÈRE, UN TERRITOIRE » D'EDF HYDRO

Depuis 2012, le programme « Une Rivière, Un Territoire » d'EDF Hydro soutient le développement économique, l'emploi, les entreprises et l'innovation dans les vallées où EDF exploite des installations hydroélectriques. Le programme dispose d'un fonds d'investissement doté de 8 M€, appelé « Une Rivière, Un Territoire » Financement, pour contribuer à la création d'emplois sur les territoires en finançant la croissance d'entreprises locales. Le financement intervient sous forme de prêts participatifs dans le cadre de levées de fonds.



S'ENGAGER EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'INNOVATION DANS LES VALLÉES HYDRAULIQUES

### CARACTÉRISTIQUES

- Prêt participatif, sans garantie ni frais de gestion,
- De 50 000 à 300 000 €,
- Conditionné à l'engagement de créer des emplois et à les maintenir dans la zone du projet,
- Un autre financeur, a minima, doit apporter (en fonds propres, prêt bancaire, subvention...) un financement supérieur au montant du prêt EDF,
- Taux de 3,5% sur une durée de 5 ans,
- Échéances semestrielles,
- Différé possible du premier remboursement.

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Prêt accordé à des TPE-PME ou start-up en phase d'accélération/croissance,
- L'entreprise doit être située sur un territoire hydraulique,
- L'activité de l'entreprise doit être en lien avec l'Eau, l'Énergie ou l'Environnement.

### INTÉRÊTS POUR L'ENTREPRISE

- Crédibilité du projet de l'entreprise vis-à-vis des investisseurs, banques et organismes publics,
- Effet levier pour l'obtention d'autres financements bancaires,
- Soutien d'EDF en termes d'expertise, de mise en réseau, de communication et de promotion de l'entreprise.



une rivière  
un territoire  
VALLÉE DU RHIN